



Information préoccupante

Par **Camila**, le **22/05/2022** à **17:25**

J'ai reçu des informations inquiétantes du Conseil départemental de la Haute-Garonne selon lesquelles ma fille a été temporairement exclue de collègue pendant deux jours parce qu'elle a apporté un briquet à un collègue et dit qu'elle a insulté une fille parce qu'elle s'est défendue parce que la fille a été la première à l'a traité de pute et ma fille a dit qu'elle était une pute mais non, mais le directeur ne m'a jamais appelé, le principal, rien, je me suis juste dit qu'ils m'avaient envoyé un e-mail disant que ma fille allait être sanctionnée et un préavis d'exclusion temporaire mais je n'ai pas eu de rendez-vous du tout c'est quelque chose d'illogique qui pourrait plaire car je cours le risque que mes enfants aient été retirés de chez moi. Et depuis que ma fille est entrée dans cette collègue, elle a même allégué qu'elle avait été victime de harcèlement et a même frappé ma fille dans la collègue, ils n'ont rien fait et la fille n'a jamais été exclue, ils n'ont jamais rien fait et je suis allé me plaindre plusieurs fois et un collègue ne m'a jamais dit que ma fille traitait harcèlement. ce sont des voisins qui m'ont dit que c'est pourquoi j'ai pris des mesures à ce sujet, alors ils crient sur ma fille tout le temps qu'ils la traitent mal et ma fille n'aime pas être dans cette collègue à cause de la discrimination parce que elle déjà se sentir discriminé, je ne sais pas quoi faire.

[quote]

les conditions générales du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **Marck.ESP**, le **22/05/2022** à **19:09**

Bonsoir

Je comprends votre désarroi, mais la seule aide possible peut venir des services sociaux.